

N°	1	5	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Election d'un représentant des élus auprès de l'ADAS 76</p>	<p>L'an deux mil huit</p> <p>Le vendredi 23 mai à 11 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL.</p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. ARCILLON, DUHAMEL, JACOB, LOIN, PECQUERY, SENEAL, VANSEVENANT.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, JUMEL, MAQUET, MAUGEZ.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>24 avril 2008</p>	<p><u>- Election d'un représentant des élus auprès de l'Association départementale d'action sociale de la Seine-Maritime – ADAS 76</u></p> <p>M. SENEAL explique que l'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 8</p> <p>Votants 8</p>	<p>Le président PECQUERY indique qu'il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer un représentant des élus de l'Institution auprès de l'ADAS 76, organisme chargé de mettre en œuvre des prestations pour le compte de la collectivité.</p> <p>A l'unanimité, les membres du Conseil d'administration élisent comme représentant de l'EPTB Bresle au sein de l'ADAS 76, M. SENEAL.</p>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY